## Programme de formation

25 novembre 2025



# Maîtriser le rôle des Régions dans la mise en oeuvre du service public régional de la formation

#### Point fort de cette formation

Programme en constante évolution suite aux promulgation de Loi sur la formation professionnelle.

#### Objectif principal

Faire le point sur les outils et les moyens dont disposent les Régions pour mettre en place un service public régional de la formation professionnelle efficace.

#### **Objectifs opérationnels**

- Comprendre les enjeux et les conséquences des compétences régionales.
- Réfléchir à la mise en œuvre d'un service public régional de la formation professionnelle qui réponde efficacement aux enjeux d'emploi, de développement des compétences, d'égalité et de transition écologique.

### Contenu

- L'élargissement des compétences des Régions et le cadre d'action issu de la loi : formation professionnelle, apprentissage et, orientation scolaire et professionnelle.
- Les enjeux liés au rôle des Régions : élargissement des publics, gestion des moyens financiers - notamment du Fond Social Européen (FSE) - gouvernance et instauration du conseil national de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle et des comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Les marges de manoeuvre pour développer une approche développement durable dans ce nouveau cadre d'action : décryptage des expériences qui fonctionnent sur les territoires.

## Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer





## Programme de formation

25 novembre 2025

l'acquisition des savoirs.

#### **Format**

Une journée (6 heures).

## **Public cible**

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter **le référent** Cédis.

## **Inscriptions**

Pour les élu·es : modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres : modalités de financement et d'inscription .

